

# TRANSPORT SCOLAIRE



## INSCRIPTION

L'élève de maternelle 4 ans qui habite à plus de 500 mètres de l'école de quartier ainsi que l'élève de maternelle 5 ans qui habite à plus de 800 mètres, ont droit au transport du matin et de la fin de journée sans frais. Les inscriptions au transport se font automatiquement, les parents n'ont aucune action à faire.

Si l'enfant habite plus près de l'école que les distances mentionnées ci-haut ou si vous désirez qu'il prenne l'autobus le midi, le service est payant. Le parent doit obligatoirement faire une demande de transport avant le 15 juin. Les tarifs et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet du Centre de services scolaire des Phares dans la section « Transport scolaire ». Voir la politique d'admissibilité au transport scolaire pour tous les détails.

Il est à noter que votre enfant peut être inscrit au transport et au service de garde de l'école. Il est important de bien communiquer l'information à l'école si votre enfant a un horaire irrégulier.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le formulaire est disponible sur le site internet dans la section « Transport scolaire ». Une version papier du formulaire est également disponible au besoin, au secrétariat de l'école de votre enfant.

## DONNÉES DE TRANSPORT

Le numéro d'autobus, le point d'arrêt et l'heure d'embarquement est remis lors de la 1<sup>re</sup> journée d'intégration. Par la suite, l'information est déposée dans le Mozaik Portail parents.

## LIEUX D'EMBARQUEMENT

Dans la plupart des cas, l'embarquement de votre enfant se fait à un arrêt commun selon le nombre d'élèves et le trajet. Nous vous assurons que nous mettons tous les efforts possibles afin que les arrêts soient à proximité de votre résidence.

## CARTE D'AUTOBUS

Votre enfant recevra une carte d'autobus au cours du mois d'octobre. La carte doit demeurer dans le sac à dos de votre enfant. Le conducteur peut faire des vérifications à l'occasion.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Tous les changements d'adresses ou de situations doivent être faits auprès de la secrétaire de votre école. Lorsque les données de transport seront traitées, elles seront inscrites dans le Mozaik Portail parents. (prévoir de 24h à 48h).

[WWW.CSSPHARES.GOUV.QC.CA/TRANSPORT-SCOLAIRE/](http://WWW.CSSPHARES.GOUV.QC.CA/TRANSPORT-SCOLAIRE/)

Courriel: [transport@cssphares.gouv.qc.ca](mailto:transport@cssphares.gouv.qc.ca)

Téléphone: 418-723-5927 poste 1090